

Les Quatre font *la UNE*

Bulletin communal de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles

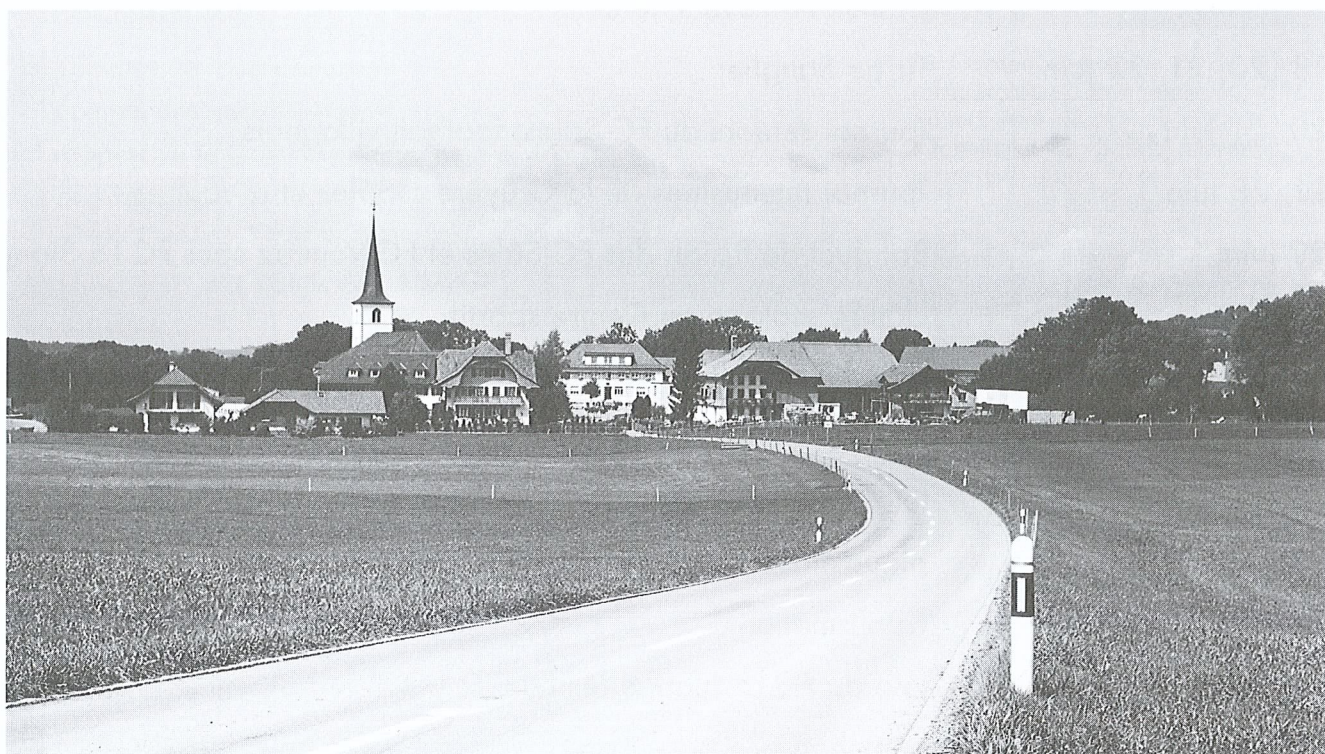


photo C. Dutoit

SOMMAIRE

- 3 Tractanda assemblée communale
- 4-8 Comptes 2002
- 9 Assemblée communale du 17 décembre 2002
- 12 Page ouverte à...

Parution: 3 fois par an

Tirage: 450 exemplaires



MÉMENTO COMMUNAL

20 avril	bal du cafetier à Sâles
27 avril	loto des pupilles et pupillettes de la FSG Sâles
2, 3 mai	bar de la jeunesse à Sâles
4 mai	loto des seniors et vétérans du FC Sâles
10 mai	concert du Chœur-mixte et de la maîtrise à l'église
16, 17 mai	Sâles Music Show à la halle de gymnastique
25 mai	loto du groupement juniors du FC Sâles
29 mai	Première Communion
1 ^{er} juin	loto de la Paroisse de Sâles
8 juin	loto des écoles
13 juin	Course A Travers Sâles
18, 20, 21, 22 juin	Tir au Sanglier
20, 21 juin	Tournoi seniors du FC Sâles, football villageois
27, 28 juin	Tournoi inter-usines de la Gruyère à Sâles et à Vaulruz
29 juin	Banquet de fusion des FC Sâles et FC Vaulruz sous FC La Sionge
4 juillet	clôture scolaire au Centre sportif
6 juillet	loto des pompiers
13 juillet	loto des cadets
14 septembre	loto du tournoi inter-usines de la Gruyère, FC La Sionge
21 septembre	pique-nique du FC La Sionge
27 septembre	Confirmation
5 octobre	loto du FC La Sionge féminin
12 octobre	bénichon
18 octobre	centenaire du Syndicat de la tachetée rouge de Sâles
19 octobre	rekrotzon
2 novembre	loto du camp de ski et de snowboard
9 novembre	loto du Chœur-mixte
7 décembre	loto de la St-Nicolas, FC La Sionge
14 décembre	loto des jeunes tireurs
26 décembre	loto de la société de musique



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Mardi 29 avril 2003

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le mardi 29 avril 2003, à 20 h, à la salle de l'Auberge de La Couronne à Sâles.

Tractanda

1. Procès verbal de l'assemblée communale du 17 décembre 2002
(Il ne sera pas lu, à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture.)
2. Comptes 2002 *(Ils ne seront pas lus, à disposition à l'administration communale à Sâles, pendant les heures d'ouverture.)*
 - a) comptes de fonctionnement
 - b) compte des investissements
 - c) rapport de la Commission financière
 - d) approbation
3. Modifications des statuts de l'AIMPGPS
4. Approbation du règlement communal du cimetière
5. Réfection de l'Auberge de La Couronne à Sâles
 - a) financement
 - b) rapport de la Commission financière
 - c) approbation
6. Rénovation de la cuisine du Foyer St-Joseph à Sâles
 - a) financement
 - b) rapport de la Commission financière
 - c) approbation
7. Exploitation de la scierie de Maules
 - a) discussion
 - b) décision
8. Divers

EN BREF

NOUVEAUX-NÉS

- Chollet Judith, fille de Nicolas et Sylvie, Maules
- Descoux Mathieu, fils de Christian et Nadège, Rueyres-Treyfayes
- Galster Emmy, fille de Stéphane et Maria, Romanens
- Hassler Adrien et Baptiste, fils de Nicolas et Nathalie, Sâles
- Meyer Juliette, fille de Stéphane et Isabelle, Sâles
- Monod Benoît, fils de Thierry et Stéfanie, Sâles
- Yerly Elsa, fille de Bruno et Daisy, Sâles
- Yerly Magali, fille de Jean et Sylvie, Sâles

DÉCHETS

Le Conseil communal avise que les réfrigérateurs, congélateurs, TV et boilers sont désormais acceptés à la déchetterie de Sâles, moyennant le paiement d'une taxe de Fr.10.- et Fr.15.- (pour les boilers).

Ramassage le mercredi

Afin d'éviter le désagrément de sacs éventrés, nous vous invitons à déposer vos sacs de déchets munis de la vignette appropriée le matin-même du ramassage plutôt que la veille au soir, aux endroits prévus.

TIRS OBLIGATOIRES 2003

Dates des tirs obligatoires 2003, organisés par la Société de tir Sâles-Vaulruz au stand de tir à Sâles:

- samedi 26 avril, de 13 h 30 à 16 h
- vendredi 9 mai, dès 17 h
- samedi 23 août, de 13 h à 16 h
- vendredi 29 août, dès 17 h

Prendre les livrets de service et de tir ainsi que la feuille avec étiquettes de l'EMG.

Tous les militaires nés en 1965 et après sont astreints.

POPULATION AU 1^{er} AVRIL 2003

Nombre d'habitants	1263
Maules	253
Romanens	274
Rueyres-Treyfayes	129
Sâles	607
Nombre de votants	857



COMPTES 2002

Un important bénéfice

Le deuxième exercice comptable de la nouvelle Commune de Sâles boucle avec un important bénéfice, Fr. 90'073.-, tandis que le budget 2002 tablait sur une perte de Fr. 55'573.-. Ce bénéfice a été fortement réduit par des amortissements extraordinaires et des attributions aux provisions.

Diverses raisons expliquent cette embellie passagère. L'encaissement d'impôts supplémentaires auprès des personnes physiques (+ Fr. 500'000.- environ) et la compression de certaines charges.

Dans les revenus fiscaux, les facteurs ci-après influencent positivement le chapitre impôts, à savoir:

- l'encaissement d'impôts supplémentaires, chez les personnes physiques, en raison de la sous-estimation des soldes à encaisser, pour les années 2001 et 2002, lors du passage à la taxation annuelle
- l'arrivée de nouveaux contribuables dans la nouvelle commune
- la taxation de revenus extraordinaires de certains contribuables

- l'accroissement des autres impôts (contribution immobilière, véhicules, etc.)

Précisons également que le budget 2002 a été établi en automne 2001, alors que le premier exercice comptable de la nouvelle commune n'était pas encore bouclé. Ces chiffres ne nous donnaient pas le recul suffisant pour affiner certaines projections budgétaires.

Il est important de préciser que le bénéfice du compte de fonctionnement ne comprend aucun produit extraordinaire, comme le produit des ventes de terrains.

Les ventes de terrains ont servi en premier lieu à amortir les frais d'infrastructures. Les bénéfices dégagés sur les ventes à Maules (Au Pâquier Fr. 72'779.-) et les Mosses à Sâles ont été utilisés pour amortir partiellement le terrain de la Rojêre à Maules qui figurait au bilan pour une valeur surévaluée. Après ces amortissements, celui-ci a été ramené à Fr. 147'290.-, ce qui correspond davantage à sa valeur vénale.

Les tailles à amortir

Quelques postes du compte de fonctionnement méritent un commentaire particulier. Le déficit de l'année 2002 du Foyer St-Joseph, à Sâles, se monte à Fr. 63'150.- contre Fr. 33'550.- prévus au budget. Les taxes d'épuration des eaux usées couvrent moins de 50% des frais de fonctionnement.

Les amortissements légaux, fixés par le Service des communes, s'élèvent à Fr. 157'643.-. Ils sont plus élevés que le budget ne le prévoyait de Fr. 30'000.-. A ceux-ci, s'ajoute la première tranche d'amortissement annuel des

tailles communales prévu sur dix ans, soit Fr. 23'297.-.

L'excédent de recettes nous a permis de procéder à des amortissements extraordinaires pour Fr. 300'000.- et d'augmenter les provisions pour charges futures de Fr. 50'000.-. Ainsi, la marge d'autofinancement s'établit-elle à Fr. 613'483.-. Elle servira à amortir nos dettes et à atténuer les effets du passage en classe 5 au début 2003.

A fin 2002, la subvention de fusion s'élevait à Fr. 222'844,20. Elle a été partiellement utilisée pour amortir le solde de la piste forestière du Devin Dessus, à Maules, et pour acquérir le nouveau véhicule édilitaire.

Le solde de cette subvention de fusion figure au bilan. Il servira, entre autres, à la construction de l'abri PC de Maules.

Effets de la fusion

Ce bénéfice conséquent du deuxième exercice comptable de l'après-fusion résulte pour une part importante dans l'amélioration des rentrées fiscales, mais également des effets induits par la fusion sous l'angle financier. Néanmoins, il faut se garder de tout optimisme démesuré: le passage en classe 5, dès 2003, et l'augmentation des charges liées pèseront lourd sur les résultats des années à venir.

Nous vous remercions de votre confiance et vous précisons que nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions concernant lesdits comptes.

*Le conseiller communal
responsable des finances*

CONSEIL PAROISSIAL

Au complet

En vue de la prochaine législature paroissiale, le Conseil paroissial de Sâles se composera comme suit:

M. Emile Moret (Sâles)
M. Guy Seydoux (Sâles)
M^{me} Thérèse Gremaud (Maules)
M. Marc Descloux (Maules)
M. Christian Descloux
(Rueyres-Treyfayes)

Secrétaire-boursière:

M^{me} Carole Golliard (Sâles)



COMPTES 2002

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

		Comptes 2002		Budget 2002	
		Charges	Produits	Charges	Produits
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	226'296.80			
39.	CULTE, EGLISE	226'296.80			
3./38	Excédents de charges ou de produits		226'296.80		

6.	TRANSPORTS ET COMMUNIC.	136'999.70	25'000.00	150'000.00	
62.	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	136'999.70	25'000.00	150'000.00	
6./57	Excédents de charges ou de produits		111'999.70		150'000.00

7.	PROTEC. ET AMENAG. DE L'ENVIR.	259'928.70	351'136.15	474'000.00	517'000.00
70.	APPROVISIONNEMENT EN EAU		7'385.50		2'000.00
71.	PROTECTION DES EAUX	250'275.00	340'300.65	334'000.00	165'000.00
74.	CIMETIERE		3'450.00		
75.	CORRECTION DES EAUX, ENDIG.			20'000.00	
79.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	9'653.70		120'000.00	350'000.00
7./69	Excédents de charges ou de produits	91'207.45		43'000.00	

8.	ECONOMIE		33'502.95		
80.	AGRICULTURE				
81.	FORETS		33'502.95		
8./101	Excédents de charges ou de produits	33'502.95			

9.	FINANCES ET IMPOTS	165'308.30	404'985.10	25'000.00	
942.	ZONES A BÂTIR	138'377.30	404'985.10		
944.	CAFE-RESTAURANT, SALES	26'931.00		25'000.00	
9./115	Excédents de charges ou de produits	239'676.80			25'000.00

RESULTAT DES COMPTES D'INVESTISSEMENTS

		Comptes 2002		Budget 2002	
		Charges	Produits	Charges	Produits
	TOTAUX INVESTISSEMENT	788'533.50	814'624.20	649'000.00	517'000.00
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	226'296.80			
6.	TRANSPORTS ET COMMUNIC.	136'999.70	25'000.00	150'000.00	
7.	PROTEC. ET AMENAG. DE L'ENVIR.	259'928.70	351'136.15	474'000.00	517'000.00
8.	ECONOMIE		33'502.95		
9.	FINANCES ET IMPOTS	165'308.30	404'985.10	25'000.00	
	Excédents charges/produits	26'090.70			132'000.00



COMPTES 2002

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

		Comptes 2002		Budget 2002	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0.	ADMINISTRATION	439'419.60	107'991.60	500'000.00	160'200.00
01.	ASSEMBLEE COMM., CONSEIL, COMMIS	65'398.10		56'000.00	
02.	ADMINISTRATION GENERALE	374'021.50	107'991.60	444'000.00	160'200.00
0./1	Excédents de charges ou de produits		331'428.00		339'800.00

1.	ORDRE PUBLIC	129'035.05	62'672.95	65'140.00	20'600.00
10.	PROTECTION JURIDIQUE	11'819.65	783.95	11'900.00	2'000.00
12.	JUSTICE	7'269.00		3'600.00	
14.	POLICE DU FEU	48'034.55	16'146.00	41'850.00	18'600.00
15.	MILITAIRE	3'315.60		3'150.00	
16.	PROTECTION CIVILE	58'596.25	45'743.00	4'640.00	
1./57	Excédents de charges ou de produits		66'362.10		44'540.00

2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	801'775.25	115'286.40	740'034.35	110'760.00
20.	ECOLE ENFANTINE	37'158.20		41'299.00	
21.	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	498'924.55	49'452.90	531'904.15	52'600.00
22.	ECOLES SPECIALISEES	25'397.60		13'781.20	
23.	FORMATION PROFESSIONNELLE	13'640.00	192.00	14'200.00	
29.	ADMINISTRATION SCOLAIRE	226'654.90	65'641.50	138'850.00	58'160.00
2./137	Excédents de charges ou de produits		686'488.85		629'274.35

3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	175'708.25	7'734.95	109'450.00	5'000.00
30.	CULTURE	37'686.30		47'000.00	
33.	PARCS PUBLICS, CHEMINS PEDESTRE				
34.	SPORTS, PISCINE, CENTRE SPORTIF	98'118.15	5'288.10	45'900.00	5'000.00
35.	AUTRES LOISIRS, COLONIES	13'475.00		12'500.00	
39.	CULTE, EGLISE	26'428.80	2'446.85	4'050.00	
3./240	Excédents de charges ou de produits		167'973.30		104'450.00



COMPTES 2002

4.	SANTE	445'424.25	19'632.80	433'538.60	23'000.00
40.	HOPITAUX	282'389.50		263'037.25	
41.	HOMES MEDICALISES	91'427.30		85'827.35	
44.	SOINS AMBULATOIRES	50'658.90		49'674.00	
45.	PROPHYLAXIE				
46.	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	20'948.55	19'632.80	35'000.00	23'000.00
47.	CONTROLE DES DENREES ALIMENT.				
4./289	Excédents de charges ou de produits		425'791.45		410'538.60

5.	AFFAIRES SOCIALES	406'269.80	4'352.30	374'780.05	7'500.00
50.	AVS/APG/AI/ASSURANCE CHOMAGE	137'535.20		131'484.70	
52.	CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS	35'337.05		38'387.65	
54.	STRUCTURE D'ACCUEIL PETITE ENF.	9'634.00		4'400.00	
55.	INVALIDITE	74'675.90		72'566.95	
56.	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	1'000.00			
57.	HOMES	63'150.70		33'550.00	
58.	ASSISTANCE	84'936.95	4'352.30	94'390.75	7'500.00
5./317	Excédents de charges ou de produits		401'917.50		367'280.05

6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	261'969.60	38'977.90	103'740.00	500.00
61.	ROUTES CANTONALES				
62.	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL	253'069.20	38'977.90	91'900.00	500.00
65.	TRAFIC REGIONAL	8'900.40		11'840.00	
6./366	Excédents de charges ou de produits		222'991.70		103'240.00

7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENV.	432'012.10	286'897.35	330'475.30	302'800.00
70.	APPROVISIONNEMENT EN EAU	154'316.90	154'316.90	154'800.00	154'800.00
71.	PROTECTION DES EAUX	153'231.00	72'165.90	83'900.00	90'000.00
72.	ORDURES MENAGERES	79'304.70	55'506.65	50'000.00	50'000.00
73.	ABATTOIRS				
74.	CIMETIERE	2'289.05		3'000.00	4'000.00
75.	CORRECTION DES EAUX, ENDIG.	8'971.70		6'000.00	
78.	PROTECTION DE LA NATURE			100.00	
79.	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	33'898.75	4'907.90	32'675.30	4'000.00
7./409	Excédents de charges ou de produits		145'114.75		27'675.30



COMPTES 2002

8.	ECONOMIE	216'819.20	228'312.00	179'516.60	113'950.00
80.	AGRICULTURE	3'948.30	476.00	3'736.60	
81.	FORETS	154'720.95	171'316.45	131'680.00	78'950.00
83.	TOURISME	5'303.50		4'800.00	
84.	SCIERIE COMMUNALE	52'846.45	56'519.55	39'300.00	35'000.00
8./511	Excédents de charges ou de produits	11'492.80			65'566.60

9.	FINANCES ET IMPOTS	889'447.94	3'416'096.35	387'928.00	2'424'720.00
90.	IMPOTS	31'843.05	2'664'558.70	27'700.00	2'030'000.00
940.	INTERETS ET AMORTISS. OBLIG.	343'559.24	342'020.65	251'000.00	25'000.00
941.	ANCIENNE ECOLE, SALES	7'312.15	28'837.50	12'000.00	34'300.00
942.	LA POSTE, SALES	60'929.40	100'876.70	22'520.00	121'500.00
943.	ANCIENNE EPICERIE, SALES	5'277.75	10'800.00	1'900.00	10'000.00
944.	CAFE-RESTAURANT, SALES	20'498.05	38'004.00	11'500.00	38'000.00
945.	ABATTOIRS, SALES		500.00	500.00	2'000.00
946.	FERME, MAULES	9'422.00	13'372.00	20'600.00	12'100.00
947.	CURE, RUEYRES-TREYFAYES	13'729.55	24'109.80	4'600.00	24'700.00
948.	PARCHETS COMMUNAUX	2'536.45	101'442.45	4'408.00	100'000.00
949.	AUTRES BATIMENTS	1'058.25	4'620.00	4'400.00	5'000.00
950.	HALLE EXPOSITION, SALES	5'488.20	13'000.00	3'000.00	13'000.00
951.	CHAPELLENIE, MAULES	18'629.30	9'120.00	19'300.00	9'120.00
99.	POSTES NON VENTILABLES	369'164.55	64'834.55	4'500.00	
9./592	Excédents de charges ou de produits	2'526'648.41		2'036'792.00	

RESULTAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT

		Comptes 2002		Budget 2002	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	TOTAUX FONCTIONNEMENT	4'197'881.04	4'287'954.60	3'224'602.90	3'169'030.00
0.	ADMINISTRATION	439'419.60	107'991.60	500'000.00	160'200.00
1.	ORDRE PUBLIC	129'035.05	62'672.95	65'140.00	20'600.00
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	801'775.25	115'286.40	740'034.35	110'760.00
3.	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	175'708.25	7'734.95	109'450.00	5'000.00
4.	SANTE	445'424.25	19'632.80	433'538.60	23'000.00
5.	AFFAIRES SOCIALES	406'269.80	4'352.30	374'780.05	7'500.00
6.	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	261'969.60	38'977.90	103'740.00	500.00
7.	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENV.	432'012.10	286'897.35	330'475.30	302'800.00
8.	ECONOMIE	216'819.20	228'312.00	179'516.60	113'950.00
9.	FINANCES ET IMPOTS	889'447.94	3'416'096.35	387'928.00	2'424'720.00
	Excédents charges/produits	90'073.56			55'572.90



ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 17 DÉCEMBRE 2002

Lourd le changement de classe!

Le passage de classe 6 en classe 5 pour la période 2003-2004 en coûtera Fr. 240'000.- à la Commune de Sâles. C'est un budget de fonctionnement déficitaire de Fr. 93'527.- qui a été présenté à la dernière assemblée communale, le 17 décembre écoulé.

Après le nombre record de 111 citoyens et citoyennes à l'assemblée du 19 novembre 2002, le soufflé était quelque peu retombé avec 82 personnes lors la réunion du 17 décembre 2002. Résumé des principaux points.

Budgets 2003

Le budget de fonctionnement 2003 est influencé par le passage de la Commune de Sâles de classe 6 en classe 5 pour la période 2003-2004. Ce qui signifie une ardoise supplémentaire de quelque Fr. 240'000.-! Au niveau scolaire, l'augmentation se chiffre à Fr. 116'000.-; pour le social et les hôpitaux de district, elle est de l'ordre de Fr. 80'000.-. En outre, quelques incidences sur les charges de district se montent à Fr. 40'000.- supplémentaires.

En contrepartie, Fr. 200'000.- ont dû être trouvés afin de déboucher sur des perspectives financières 2003 acceptables. Bien qu'il prévoie un déficit de Fr. 93'527.- sur des recettes de 3,85 mio, ce budget se situe bien en deçà de la cote d'alerte fixée à 5% du total des recettes. Cela équivaut à Fr. 170'000.- pour le budget 2003 de Sâles. Le Conseil communal a donc réussi à éloigner le spectre de l'augmentation d'impôt.

L'augmentation des charges a été palliée essentiellement par des mesures d'éco-

nomie et par l'accroissement des recettes fiscales. Pour les budgets 2001 et 2002, le Conseil communal s'était montré particulièrement prudent dans les perspectives d'impôts. Il ne disposait pas alors des statistiques du Service cantonal des contributions. En novembre 2002, en revanche, il était en possession de 75% des avis de taxation dudit service. Pour 2003, il a donc été procédé à une approche précise, sans trop d'optimisme toutefois.

Dans le budget d'investissements, Fr. 110'000.- ont été octroyés pour la réfection de la route Romanens - Marsens et celle allant de la laiterie de Sâles au carefour Bumotec. Le Conseil communal se réserve le droit d'attribuer les travaux selon le caractère d'urgence.

En outre, Fr. 20'000.- ont été consacrés à la première étude du renouvellement du plan d'aménagement local (PAL).

Voirie

Le règlement communal relatif à la gestion des déchets n'était qu'une harmonisation des anciens règlements en vigueur, sans aucune incidence financière. Le projet a aisément passé la rampe.

Volée 1984

L'assemblée s'est offert une cure de jouvence en accueillant la volée 1984 des nouveaux citoyens. Sur les 16 personnes invitées, 12 ont répondu présent, une s'étant excusée.

La der de Gérald Guillaume

A l'occasion de la dernière assemblée communale de Gérald Guillaume en qualité de syndic, son collègue de l'exécutif, Nicolas Savary, s'est fendu d'une rétrospective sur sa trajectoire à l'exécutif sâlois, via l'icône du matelot qui finit capitaine. Au nom du Conseil communal de Sâles et de toute la population, il lui a adressé ses sentiments de profonde gratitude.

Fusion

Evoquée quelques jours plus tôt lors de l'assemblée communale de Vulruz, une fusion Vulruz - Sâles (voire Vuadens) n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. En revanche, certaines collaborations seront intensifiées.

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT, CAISSE COMMUNALE, IMPÔTS

Sous-sol de l'ancien bâtiment scolaire à Sâles

Tél. 026 917 83 50

Fax 026 917 84 77

e-mail: adm.sales@bluewin.ch

site internet: www.commune-sales.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi et jeudi 14 h - 17 h
Mercredi 16 h - 19 h

CHEF DE SECTION

M. Edmond Chollet, Vulruz
Tél. 026 912 68 62

AGENCE AVS

M^{me} Marie-Chantal Pasquier, Sâles
Tél. 026 917 82 96

ÉTAT CIVIL SÂLES - VAULRUZ

M^{me} Lucienne Liard, Sâles
Tél. 026 917 82 65

JUSTICE DE PAIX VAULRUZ - SÂLES

M. François Oberson,
Rueyres-Treyfayes
Tél. 026 917 82 14
Contacts: Tél. 026 912 17 23
ou 079 778 31 77

DÉCHETTERIE DE SÂLES

Horaire d'ouverture valable durant toute l'année

Vendredi 15 h 00 - 17 h 00
Samedi 9 h 30 - 11 h 30

Ramassage des néons, papier, déchets encombrants, ferraille, verre, pet, gazon, branches + TV, réfrigérateurs, congélateurs et boilers moyennant une taxe de Fr. 10.- et Fr. 15.-.

POINTS DE COLLECTE DE MAULES, ROMANENS ET RUEYRES-TREYFAYES

Horaire: à bien plaie

Ramassage de l'huile, fer blanc, aluminium, verre et pet

Recours

Rien de nouveau concernant le recours contre le renvoi du projet d'abri PC de Maules, de l'assemblée communale du 9 octobre 2001.

Au moment de la mise sous presse du présent bulletin, le dossier se trouvait toujours au Tribunal administratif. Il y séjourne depuis la fin février 2002.

GL

GL



CAMP DE SKI 2003

Le ski et le snow en bd

Le camp de ski et snowboard a vécu sa 4^e édition en janvier dernier à Ovronnaz.

Instants apprivoisés tirés du site internet www.canelle.ch

Florilège en bulles de bd





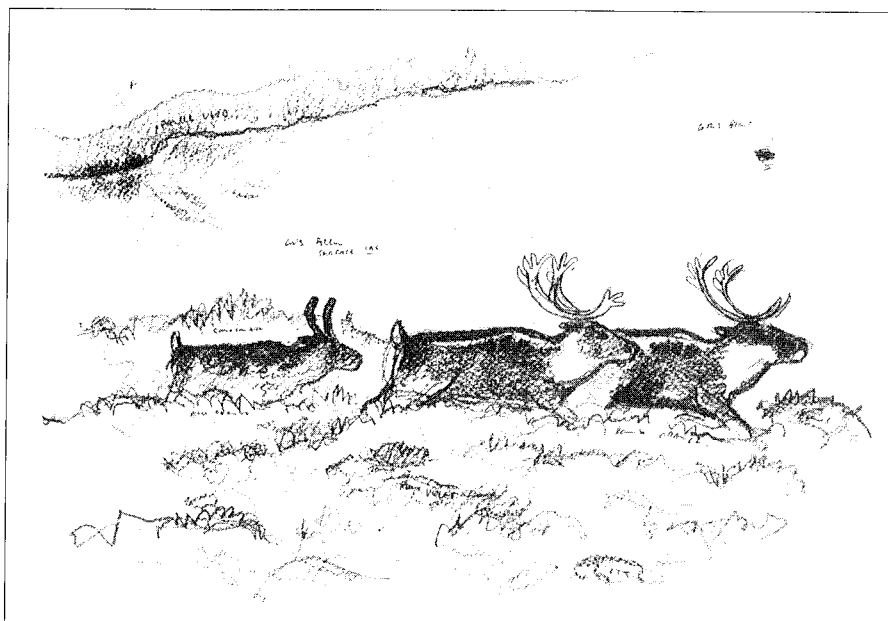
Avec Dominique Cosandey

Peintre animalier bien connu dans la région, Dominique Cosandey est de retour de Scandinavie. Avec sa famille, il contera ses aventures à la bibliothèque Matulu, le 30 avril prochain, à 16 h. Invitation à toutes et à tous.

Fraîchement rentré de Scandinavie, où il a séjourné durant six mois avec toute sa famille, Dominique Cosandey est l'invité des amateurs de la bibliothèque Matulu.

En compagnie de sa femme et de ses trois enfants, Simon (11 ans), Jeanne (10 ans) et Romain (8 ans), il a suivi, au gré des caprices de la météo, la migration des oies sauvages et des rennes par delà le Cercle polaire, en Laponie.

Ensemble, ils conteront leurs aventures et leurs moments privilégiés. Ils dévoileront également les croquis et souvenirs



Rennes en fuite, Laponie suédoise, septembre 1987

D. Cosandey

Visite guidée

Les lundis 12 et 19 mai, à 20 h, deux visites guidées de la bibliothèque Matulu permettront aux parents de mieux connaître le contenu et les quelque 3000 ouvrages qui sont à disposition de leurs enfants. Le comité de Matulu se fera un plaisir de répondre aux questions et suggestions.

insolites, témoins de leur grand périple.

Invitation à tous les petits et grands, enfants et parents, pour cette rencontre qui promet d'être passionnante.

Dominique Cosandey

"Sur la route des oies sauvages"

Mercredi 30 avril, à 16 h, à la bibliothèque Matulu, 2^e étage de l'ancien bâtiment scolaire de Sâles

CONSEIL COMMUNAL

Olivier Allaman syndic

Comme vous avez pu le lire aux piliers publics et dans la presse locale, M. Olivier Allaman (44 ans) a été nommé syndic de la Commune de Sâles, lors de la séance du 13 janvier dernier. Il succède ainsi à M. Gérald Guillaume qui avait émis le vœu de se retirer au 31 décembre 2002. M. Allaman a charge de l'administration générale, des finances et des impôts.

Changement à Rueyres-Treyfayes

Représentant du village de Rueyres-Treyfayes à l'Exécutif, M. Alfred Ober-son cessera son activité le 30 avril prochain, après un bail de 17 ans. Il a en charge le dicastère des forêts. M. Ober-son était entré au Conseil communal de Rueyres-Treyfayes en 1986. Et, de 1996 à 2001, il oeuvra en qualité de syndic.

Elu tacitement le 7 avril dernier, M. Michel Terrapon (51 ans, entrepreneur forestier, Rueyres-Treyfayes) entamera son mandat le 5 mai prochain. Précisons qu'une autre liste a été déposée, mais elle a été jugée non valable par le Conseil communal.

EN BREF

Poubelles abandonnées

Après la forêt de l'Essertaz, c'est le long du ruisseau de La Sionge que des sacs de poubelle ont été abandonnés. Après investigations, l'auteur de cette méprise, qui n'habite pas sur le territoire de la commune, a été identifié.

Avis aux investisseurs

Les investisseurs intéressés par la construction d'un immeuble PPE à aménager sur le futur abri PC de Maules sont invités à se manifester au secrétariat communal, CP 12, 1625 Sâles.

Le tir sur internet

La Société de tir Sâles-Vaulruz dispose désormais d'un site internet: www.tir-sales-vaulruz.fr.st. Allégrement diversifié, il propose, entre autre, le program-

me annuel des tirs ainsi que les divers concours régionaux.

Le foot fusionne

Le 7 mars dernier, le FC Sâles et le FC Vaulruz ont uni leur destinée, pour le meilleur, on l'espère. Dès le 1^{er} juillet 2003, le club s'appellera FC La Sionge. Les installations actuelles de Sâles et de Vaulruz seront utilisées. Plus que jamais! Le FC La Sionge comptera une quinzaine d'équipes, en passant par les actifs, seniors, juniors et les demoiselles.

Un copieux programme sportif et festif scellera cette union: les 20 et 21 juin, tournoi seniors et villageois, les 27 et 28 juin, tournoi inter-usines de la Gruyère avec la participation de 16 équipes représentant près d'une trentaine d'entreprises du district, et banquet de fusion le 29 juin.



Le 1^{er} Sâles Music Show

Les 16 et 17 mai, Sâles vibrera aux sons et lumières du premier Sâles Music Show. Proposé par l'Union paroissiale de Sâles, ce concours de musique de variétés s'inscrira en alternance avec la fête du giron gruérien.

Contrairement à d'autres districts qui adoptent le rythme annuel, la fête des musiques gruériennes n'a lieu que quatre fois par tranche de dix ans, soit tous les deux ans avec un saut lors des fêtes cantonales. Et comme notre district recense pas moins de 21 sociétés, longue est l'attente pour l'hôte d'un giron. Aussi, l'Union paroissiale de Sâles a-t-elle joué la carte de l'innovation en proposant son Sâles Music Show, un concours qui privilégiera les morceaux de variétés. Voilà plus de 15 mois qu'un comité d'organisation ad hoc, chapeauté par Gilbert Descoux, peaufine les détails de la fête. Celui-ci cueille déjà les premiers fruits de son labeur. En effet, 12 sociétés de musique du Sud fribourgeois ont répondu à l'invitation. "C'est plus que nous espé-



L'Union paroissiale de Sâles

rions, souligne Claude Pasquier, président de l'Union paroissiale. Nous tablions sur la participation d'une dizaine de fanfares." A noter qu'Ursy, la société la plus nombreuse parmi les engagés, se déplacera avec 49 musiciens.

Rythme bisannuel

Les douze participants seront répartis dans deux catégories, selon leur niveau. Les ensembles de classe I et II figureront en 1^{re} catégorie, ceux de III^e et IV^e évolueront en 2^e catégorie. Chaque société aura un morceau imposé, sur le thème de la variété, puis elle aura libre choix pour agrémenter le solde des 20 minutes dévolues à chaque participant. "Outre la prestation musicale, chaque société aura la possibilité de faire un show sur le podium et même de se déguiser, précise Claude Pasquier. Attention, ce ne sera tout de même pas un théâtre!".

Les fanfares se produiront à l'intérieur de la halle de gymnastique.

Une cantine de quelque 400 places sera érigée sur la place de parc.

D'abord organisateur

Petit détail: soucieuse de privilégier d'abord la qualité de son organisation, la société de Sâles ne prendra pas part au concours. Mais rien ne dit qu'à l'avenir, elle ne change pas d'avis. Surtout que l'idée des organisateurs est de perpétuer ce festival à un rythme bisannuel.

Actuellement, l'Union paroissiale recense 30 musiciens ainsi que six cadets en formation. Dirigée depuis septembre dernier par Patrick Boissellier, un Français vivant dans la région d'Annecy, elle évolue régulièrement en 2^e classe cantonale.

GL

Les organisateurs cherchent encore des bonnes âmes pour collaborer à l'organisation. Celles-ci peuvent s'adresser à M. Jacques Menoud, La Sionge, au tél. 026 917 83 18.

Programme

Vendredi 16 mai

A 20 h, loto,
suivi d'une soupe à l'oignon

Samedi 17 mai

De 11 h à 18 h, concours
A 19 h, Quintet X-Five
A 20 h 30, résultats
Dès 21 h 30, bal avec
l'orchestre "Good Feddback"

RESTAURATION - BAR